

Nom et adresse de l'expéditeur :

Monsieur François Hollande
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

A , le 2016

Monsieur le Président, cher François Hollande,

Si je ne soutiens pas toujours votre politique, je reste confiant dans votre engagement pour la défense de l'utilité publique face aux lobbies et aux quelques bénéficiaires des intérêts privés. Le succès de l'accord de Paris pour lutter contre le changement climatique adopté par 195 nations montre votre détermination dans ce sens. C'est pourquoi je me permets par ce courrier de vous consulter sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et, en tant que citoyen, de vous interroger sur plusieurs points de ce dossier que je ne comprends pas :

Tout d'abord, sachant que Nantes est relié au TGV et dispose déjà d'un aéroport qui fonctionne bien, pourquoi votre gouvernement est-il si attaché à ce projet vieux de 40 ans et digne des trente glorieuses ?

Nous déplorons tous l'artificialisation des terres agricoles, la disparition des zones naturelles de bocages et de forêts. On sait que la surface d'un département disparaît tous les 7 ans sous le bitume et Nantes en particulier est une ville très étendue. Le parking de son aéroport existant s'étale, par exemple, sur 10 hectares imperméabilisés. Si l'aérogare est saturée, ces 10 hectares de parking ne sont-ils pas suffisants pour l'agrandir ? Globalement, n'est-il donc pas préférable d'une part d'optimiser, de réaménager ce qui existe déjà et d'autre part de défendre le secteur agricole aujourd'hui mal-en-point ?

Certes la population Nantaise est largement survolée, tout comme celle de Sarcelle, de Goussainville, de Chilly-Mazarin, mais aussi de Toulouse. Cependant à Nantes des pilotes et des agents de la DGAC dénoncent le manque d'équipements, et l'absence de radars, d'ILS... Pourquoi vos services de l'aviation civile ne cherchent-ils pas des solutions moins coûteuses qu'un aéroport neuf pour améliorer les approches et de réduire les nuisances sur Nantes ?

Sur la question du bruit, le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) en vigueur à Nantes semble daté de 2003. Des mesures du trafic réel réalisées en 2010 ont montré qu'il avait été lourdement surestimé par la DGAC. Pourquoi la DGAC refuse-t-elle d'actualiser le PEB nantais ?

La DGAC a, il est vrai, déjà étudié, la possibilité de réaménager l'aéroport existant, on lit dans son étude que le coût de ce réaménagement serait presque identique au nouveau projet. Cependant certains détails fâchent, ainsi si je ne connais pas le prix d'une tour de contrôle, celui du déplacement du chenil pour 3 chiens évalué à 600 000 euros me semble largement exagéré. Ne pensez-vous pas que la DGAC, porteur du projet de Notre-Dame-des-Landes, cherche à manipuler les citoyens et les décideurs politiques ?

Cet aéroport existant, vieux de 88 ans, ne semble pas avoir dégradé le Lac de Grand Lieu, zone Natura 2000 située à 5 km au sud. L'ancien directeur de cette réserve naturelle, Loïc Marion, chercheur au CNRS affirme même que le périmètre de protection de l'aéroport prévient les abords du lac des effets néfastes de l'urbanisation. Aussi pourquoi votre gouvernement présente-t-il la sauvegarde de Grand Lieu comme un argument en faveur de ce déplacement ?

Enfin je m'interroge sur la pertinence économique de ce projet. En quoi le déplacement d'un aéroport de 30 km permettrait-il de générer plus de trafic aérien et de créer des emplois ? Les emplois de l'aéroport existant ne seraient-ils pas simplement déplacés de 30 km ? De plus, ce projet ne fragilise-t-il pas le secteur de l'aéroport actuel, notamment les usines Airbus et Général Electric dont les cadres et les décideurs profitent de la proximité de cet équipement ? Par ailleurs, les emplois générés par le secteur du BTP ne pourrait-il pas l'être pour la rénovation de l'actuel aéroport et pour d'autres investissements plus utiles pour la région nantaise : la construction de nouveaux franchissements de la Loire, les rénovations de collèges, de lycées, la construction de crèches et de centres médicaux et plus globalement de projets utiles et dignes de l'accord historique de la COP21 ?

Monsieur le Président, l'intérêt général, celui de mes concitoyens et des générations futures n'est-il pas la sauvegarde d'un bocage et d'une biodiversité merveilleusement préservée ? C'est avec confiance et espoir que je compte sur votre action pour remettre à plat ce projet, et dans cette attente, je vous assure, Monsieur le Président, de ma plus parfaite considération,

Signature